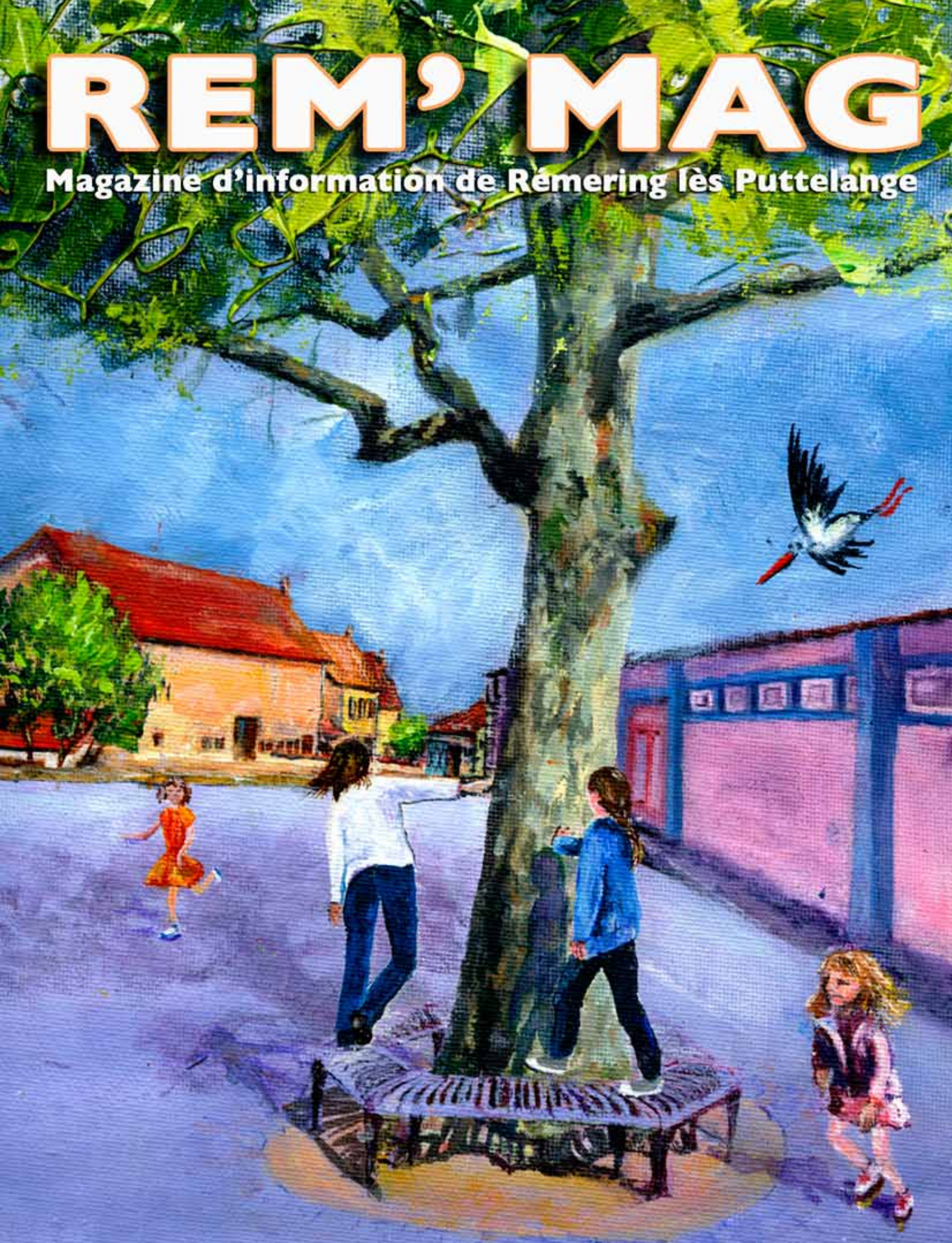


REM' MAG

Magazine d'information de Rémering lès Puttelange



ÉDITION JUIN 2012

Réméringoises, Réméringois,

L'année 2012 a commencé avec une très bonne nouvelle pour notre village : la réalisation d'un rond point à la place du carrefour dangereux de Bellevue. Je remercie Monsieur Patrick WEITEN d'avoir pris en considération nos revendications et d'être venu voir « avec ses pieds » la situation sur place. J'ai rencontré un Président du Conseil Général attentif à nos problèmes, un homme de terrain qui tient ses promesses. C'est une avancée considérable en matière de sécurité pour tous les usagers de cette intersection.

Mon équipe et moi-même continuons les réalisations et travaux nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie à Réméring-lès-Puttelange. Nous attachons une importance toute particulière au choix d'entreprises compétentes dans les différents projets. Il s'agit d'appréhender chaque domaine en profondeur, de ne pas les prendre à la légère et ainsi de ne plus avoir besoin d'y revenir plusieurs fois. Je remercie mes adjoints, les élus, les services municipaux et les acteurs bénévoles qui s'impliquent pleinement et permettent la mise en place de cette politique de gestion.

Chaque association passe par des hauts et des bas, mais à Réméring-lès-Puttelange, il faut féliciter les bénévoles qui courageusement font tout pour relancer celles qui en ont besoin. Grâce à vous, le village reste animé et sachez que nous sommes toujours à vos côtés. Les pompiers, dans un autre registre, font tout pour conserver notre centre de secours. Seulement, comme partout ailleurs, les vocations et motivations sont de plus en plus rares, d'où une baisse importante de l'effectif. Les portes sont grandes ouvertes à tous ceux qui veulent s'investir.

Depuis la fin de l'année dernière, je m'inquiète cependant des recettes fiscales directes perçues par notre collectivité. Les pérégrinations et rééquilibrages suite à la disparition de la taxe professionnelle et les transferts de taxes d'habitation sont une vraie usine à gaz, qui se traduisent non pas par un maintien des recettes communales mais carrément par une baisse de celles-ci !

En France, se profile la perspective d'un développement s'ordonnant autour d'une douzaine de grandes métropoles régionales et du Grand-Paris. Même si nous n'avons pas le même mode de vie, nous aspirons légitimement à bénéficier des mêmes types de services et des mêmes moyens pour se développer et investir. Nous sommes 11 millions à vivre dans les espaces à dominante rurale (80% du territoire français), soit 18% de la population française métropolitaine avec une démographie repartie à la hausse. Nous restons donc vigilants et défendons vos intérêts pour éviter que nos moyens budgétaires soient détournés vers les zones urbaines.

Je suis convaincu que vous aimez vivre à la campagne à Réméring-lès-Puttelange avec son cadre magnifique, sa forêt et son étang. Je vous souhaite donc d'en profiter pleinement.

Votre dévoué maire,
Jean-Luc ECHIVARD



Permanence du Maire
MARDI 17 h / 19 h
et sur rendez-vous

**Permanence de la
première Adjointe**
LUNDI 9 h 30 / 11 h
et sur rendez-vous

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI 9 h / 11 h 30

MARDI 17 h / 19 h

JEUDI 9 h / 11 h 30

VENDREDI 9 h / 11 h 30

SOMMAIRE

Couverture

- Peinture d'Aline POLLRATZKY
 - Souvenirs de 2011
1. Editorial / sommaire
 2. En bref
 4. Projets
 6. Budgets / Subventions
 8. Centre de Plein Air
 10. Don du sang
 11. Péricolaire
 12. Portrait
 14. Associations
 18. Comment voter ?
 19. Sarre à contes
 20. Marché mensuel
 22. 14 Juillet 2011
 24. Etat civil

Couverture

- Souvenirs de 2011 (suite)
- Agenda 2012



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA
MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE
SARREGUEMINES

COMMUNE DE
RÉMÉRING-LÈS-
PUTTELANGE

25, Rue Saint-Jean
57510 RÉMÉRING-LÈS-
PUTTELANGE

Commune Sinistrée arrêté minist.
31/08/1945

Tél 03 87 09 42 60

Fax 03 87 09 56 11

mairie.remering-les-puttelange@
wanadoo.fr

www.mairie-
remeringlesputtelange.fr

11 Novembre:

Lundi 20 février dernier, le parlement a adopté définitivement, par un vote de l'Assemblée Nationale, la loi instaurant le 11 novembre, jour de l'armistice de 1918, comme une journée «en hommage à tous les morts pour la France». Jusque là, la municipalité de Rémering-lès-Puttelange avait choisi la date du 8 mai comme commémoration, la météo étant plus clémente, les enfants et les citoyens plus motivés. A partir de 2012, pour se mettre en conformité avec la loi, nous rendrons hommage à tous les «morts pour la France», civils et militaires, y compris ceux tombés dans les conflits récents, le 11 novembre de chaque année.

Site Internet du camping :

Le camping a maintenant son propre site internet. Allez vite lui rendre visite !
Site Internet : www.camping-remering.fr

Commande et vente de bois :

Les commandes de bois de chauffage mis en stères sont toujours à faire au secrétariat de la mairie de Rémering-lès-Puttelange, avant le 31 décembre de chaque année pour une livraison au printemps suivant.

Concours des maisons fleuries :

- Au niveau communal, les personnes qui veulent participer au concours des maisons fleuries pour la première fois peuvent venir s'inscrire en mairie avant le 1er juin de chaque année.

- Au niveau départemental, la clôture des inscriptions pour les particuliers est fixée au 15 juillet 2012. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site www.jefleurislamose.com ou sur un carton d'inscription à retirer en mairie.

Règlement, contrat des pontons :

Un règlement et un contrat de mise à disposition précaire d'un emplacement pour une avancée (ponton) à usage de la pêche sur l'étang de Rémering-lès-Puttelange, ont été mis en place, comme pour les emplacements de camping en 2010. Ils ont pour but d'énoncer les devoirs et obligations de chacune des parties, à savoir le signataire du contrat et la commune. Les contrats sont donc signés par les occupants des emplacements et le règlement est disponible au centre de plein air (en français et en allemand).

RAPPEL : La pêche de nuit est autorisée uniquement lors des enduros pour la pêche à la carpe et du silure, et ceci depuis un ponton. Pour les dates, consulter l'agenda à la fin de la revue.

Règlement d'assainissement :

Il est consultable en mairie ou sur notre site : www.mairie-remeringlesputtelange.fr

Le présent règlement d'assainissement a pour objet de définir les relations contractuelles entre le service d'assainissement de la commune de Rémering-lès-Puttelange et ses usagers domestiques et industriels.

~ L'assainissement collectif a pour objet d'assurer l'évacuation de l'ensemble des eaux usées domestiques et des eaux pluviales, ainsi que leurs rejets dans les exutoires naturels, selon des modes compatibles avec les exigences de la santé publique et de l'environnement.

~ L'assainissement non collectif a pour objet de contrôler le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques non raccordées à un réseau collectif et des eaux pluviales publiques, ainsi que leurs rejets dans les exutoires naturels, selon des modes compatibles avec les exigences de la santé publique et de l'environnement.

~ Le déversement des eaux industrielles est soumis au régime particulier d'autorisation de la collectivité, propriétaire des ouvrages d'assainissement collectif.

Pass Anim'Com13

La communauté de communes de l'Albe et des Lacs soutient l'association Anim'Com13. Si tu as entre 11 et 18 ans et que tu veux adhérer à cette association, appelle le 03.87.97.34.24 ou viens chercher un imprimé d'adhésion à la mairie. Ainsi tu pourras participer à de nombreuses sorties et activités prises en charge de 30 à 40 % par la communauté de communes et rencontrer des jeunes de ton village et des environs.

Eclairage public : Le premier bilan de la mise en place de la régulation variation sur l'éclairage public de Rémering-lès-Puttelange est plus que satisfaisant. En effet, en comparant les consommations de 2009 à 2011, nous avons consommé 34.922 kWh en moins (25,27 % de consommation en moins). Financièrement, cela se traduit par une économie de 2.760 € sur la consommation et de 1.970 € sur l'entretien (la durée de vie des ampoules étant largement prolongée). Le coût de l'installation étant de 25.285 € et l'économie sur une année de 4.730 € il faut compter sur un amortissement sur un peu plus que 5 ans et sûrement moins si la facture EDF continue à augmenter à ce rythme (18,31 % d'augmentation sur la facture d'énergie entre 2009 et 2011 à cause des nouvelles taxes TCFE entre autre).

Plan de zonage d'assainissement

Celui-ci est terminé et a été voté par le conseil municipal. Il est donc maintenant soumis à enquête publique.

Le zonage d'assainissement répond au souci de préservation de l'environnement. Il doit permettre également de s'assurer de la mise en place des modes d'assainissement les mieux adaptés au contexte local et au besoin du milieu naturel.

Ce zonage permettra à la commune de disposer d'un schéma global de gestions des eaux usées et pluviales sur son territoire. Il constituera aussi un outil pour la gestion de l'urbanisme réglementaire et opérationnel.

D'autre part, le zonage va permettre d'orienter le particulier pour la mise en place d'un assainissement conforme à la réglementation, tant dans le cas de constructions nouvelles que dans le cas de réhabilitations d'installations existantes.

Vous pourrez rencontrer le Commissaire Enquêteur, Monsieur Pascal SCHUSTER, en mairie de Rémering-lès-Puttelange les lundi 2 avril 2012 de 9 h 30 à 11 h 30, mardi 24 avril 2012 de 17 à 19 h et jeudi 3 mai 2012 de 10 à 12 h ; il répondra à vos questions.

Accueil pendant les vacances d'été pour les 3/11 ans : une nouveauté à Rémering-lès-Puttelange !

Durant la période estivale, vos enfants pourront fréquenter le foyer socio éducatif dans le cadre de l'accueil de vacances «Les Cigogneaux».

Dates à retenir, 3 semaines en juillet et 1 semaine en août :

- du lundi 9 au vendredi 13 juillet 2012
- du lundi 16 au vendredi 20 juillet 2012
- du lundi 23 au vendredi 27 juillet 2012
- du lundi 27 au vendredi 31 août 2012

Les inscriptions se font auprès de la responsable Sophie WENNER à l'accueil périscolaire.

La priorité est donnée aux inscriptions à la semaine.

Les festivités du 14 juillet :

Cette année, nous avons décidé conjointement, municipalité et associations, de ne pas reconduire la fête au Centre de Plein Air avec feu d'artifice. Nous sommes victimes de notre succès ! Cette fête a pris beaucoup trop d'ampleur et nous n'avons plus les moyens de l'organiser avec toute la sécurité nécessaire à ce genre d'événement. Mais nous souhaitons quand même proposer un temps festif autour du 14 juillet pour toute la population. Nous organisons 2 jours de festivités les 14 et 15 juillet 2012...

En avant-première :

Le 14 juillet : Rassemblement républicain, pique-nique / repas traditionnel, animations diverses et gratuites pour les enfants, démonstration des associations.

Le 15 juillet : marché aux puces, expositions, pizza/flamms, manèges pour enfants, danses...

Alors ne soyez pas déçus, les animations ne manqueront pas pour commémorer comme il se doit la Fête Nationale !

Problème de pression d'eau au village:

Dans certains quartiers du village, notamment les plus en altitude, le manque de pression d'eau est un problème connu depuis de nombreuses années. Il est encore

accentué chaque année lors de la saison de camping.

Vos élus sont intervenus à plusieurs reprises auprès du Syndicat des Eaux de Sarralbe et du gestionnaire Véolia. En effet, ce problème ne concernant quasiment aucune autre commune dépendante du Syndicat, il n'a donc pas été réellement pris en compte, ni traité au cours des dernières années.

Outre l'inconfort d'être privé d'eau en quantité suffisante, un problème de sécurité collective se pose par l'absence de pression suffisante aux bornes à incendie.

Nos interventions ont porté leur fruit, puisque le Syndicat a décidé l'installation d'un suppresseur au réservoir d'Ernestviller. La mise en œuvre devrait être achevée en fin de premier semestre de cette année.

Cette installation sera complétée par une modification du circuit d'approvisionnement en eau, puisque notre Commune est aujourd'hui essentiellement desservie par le réservoir de Sarralbe.

Pour sa part, le gestionnaire Véolia s'est engagé à étudier l'installation de suppresseurs locaux si le problème de pression persistait néanmoins dans certains quartiers.

Nous remercions le Syndicat des Eaux pour avoir pris en compte notre demande et restons à l'écoute des habitants pour aboutir à un service comparable aux autres communes.

Excréments canins :

Lorsque votre animal fait ses besoins dans votre propriété privée, vous ramassez ses excréments pour ne pas marcher dedans et par propreté. Il est souhaitable de faire de même dès que vous vous promenez avec votre chien à l'extérieur. De nombreuses plaintes ont été déposées en mairie car on retrouve des crottes devant chez soi, sur les bandes d'herbe longeant les propriétés, autour des abribus, dans la ruelle «Gässel» (ruelle entre la rue de l'Ecole et l'Eglise), dans les cours des écoles, sur le multisports, sur la place du monument aux morts, et bien d'autres endroits encore.

Il a été mis en place des distributeurs de sachets (en face de l'école, à côté du foyer socio-éducatif et près du 71 rue Principale) pour vous faciliter la tâche. Ayez donc le réflexe d'avoir un ou deux sachets sur vous dès que vous promenez votre chien. Participez à la propreté de votre village et soyez ainsi de bons citoyens. Il serait regrettable d'en venir à verbaliser. Comptant sur vous, nous vous souhaitons d'agréables promenades avec votre animal de compagnie.

Multisports couvert :

Le multisports couvert et l'aire de jeux sont utilisables de 7H45 à 20H30 toute l'année par tout le monde, sauf les dimanches et jours fériés.

Les dimanches et jours fériés, ainsi que les créneaux horaires de 20H30 à 22H en juillet et en août, sont réservés aux enfants de 0 à 14 ans et leurs parents.

Rappels :

- Ne pas tirer continuellement sur les parois de la structure, surtout quand vous jouez à deux, sinon prendre un ballon en mousse spécifique au foot en salle
- Ne pas crier, hurler, parler trop fort
- Ne pas fumer, ni manger à l'intérieur du multisports
- Jeter les déchets, bouteilles, papiers... dans la poubelle
- Garer correctement son véhicule devant l'école ou son vélo dans les râteliers

PROJETS

DÉGRILLEUR AUTOMATIQUE

Dégrilleur automatique : Nous avons un gros souci de fonctionnement au niveau des deux pompes de refoulement dans le poste principal de la station d'épuration. Celles-ci sont continuellement bouchées par des lingettes, serpillères, slips et autres déchets. Nous avons pourtant demandé à la population de faire un effort, mais le phénomène ne s'arrange pas, il s'amplifie même. On compte en moyenne un arrêt de pompe tous les deux à trois jours. Le week-end des 3 et 4 décembre 2011, elles se sont bouchées 6 fois en 48 h, un record...

L'objectif de l'opération est donc d'installer un dégrilleur vertical automatique dans le poste principal de la station d'épuration pour protéger les pompes. Ainsi nous allons supprimer ou limiter les interventions pour les déboucher et annuler le risque de rejet des eaux usées dans le fossé.

Le fonctionnement est simple. Le dégrillage est destiné à retenir les matières volumineuses et déchets de toutes sortes contenus dans les eaux usées. Le dégrilleur automatique vertical réalise le nettoyage de la grille à barreaux par raclage grâce à la remontée d'une petite benne.

La réalisation de cette opération est prévue pour le premier semestre 2012. Le coût prévisionnel de cette opération est de 30.175 € HT et nous sollicitons les subven-

tions suivantes :

- 20 % auprès du Conseil Général
- 35 % auprès de l'Agence de l'Eau.

Merci de faire un gros effort et de ne pas jeter n'importe quoi dans vos toilettes et dans les égouts !

ESPACE CINÉRAIRE

Espace cinéraire : Il sera opérationnel courant 2012. Nous recherchons un équipement cinéraire complet et conforme. Nous éviterons le classique columbarium vertical et nous privilégierons des unités familiales individuelles ; cet aménagement correspond mieux aux attentes actuelles.

Outre l'espace de dispersion, complété d'une stèle commémorative, d'une table de cérémonie, d'un espace de gravure et d'un banc, chaque famille qui le souhaite disposera de sa propre tombe (caveau, cube ou columbarium accueillant jusqu'à 4 urnes) pouvant être fleurie ou commémorée à sa guise.

La procédure de reprise des tombes a déjà commencé. Son déroulement est régulièrement affiché en mairie et au cimetière conformément aux lois en vigueur. Vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie pour toutes questions s'y rapportant. Nous rappelons que les objectifs sont la remise en état des tombes et la re-

prise des tombes en état d'abandon dans le cimetière. Cette procédure durera environ 3 ans et permettra de récupérer une trentaine d'emplacements, et évitera ainsi la création d'un nouveau cimetière beaucoup plus onéreux.

RÉABILITATION DES TOILETTES DE L'ÉCOLE

L'école élémentaire date de la fin des années 50 (1956) et les toilettes ont donc plus de 50 ans. Ils ont subi une rénovation entre temps mais il n'y a toujours aucune ventilation, aucune isolation (cet hiver les conduites ont gelé dans les murs et il y a un vrai gaspillage de chauffage), le carrelage et les sanitaires sont très vétustes, ce qui pose des problèmes de salubrité et d'hygiène. L'accès est impossible pour une personne à mobilité réduite, ceci devenant prochainement obligatoire.

L'objectif de l'opération est de démolir le bâtiment existant, à part le mur porteur du préau, pour agrandir les nouvelles toilettes. Ainsi on les rendra accessibles aux élèves ou adultes handicapés, et on remettra tout aux normes, que ce soit au niveau ventilation, électricité, isolation, hygiène...

Il faut compter 6 mois environ pour la démolition et la reconstruction aux normes des toilettes de l'école élémentaire. La démolition et le gros oeuvre devront se faire aux mois de juillet et août 2012 pour des raisons de sécurité et de bruit vis à vis des élèves et des enseignants.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 100.000 € HT suivant l'avant-projet descriptif. Nous avons sollicité les subventions suivantes :

- 20 % dans le cadre de la DTER
- 50 % dans le cadre du PACTE II



La commune de Rémering-lès-Puttelange se situe à plus de 3 km de Puttelange-aux-Lacs, où se trouve le noeud de raccordement d'abonnés (NRA) situé derrière la Poste. Un sous-répartiteur (SR) à l'entrée du village alimente 414 lignes.

L'objectif poursuivi consisterait à raccorder en fibre optique le sous-répartiteur depuis le NRA, et d'implanter un équipement ADSL à proximité de l'armoire de sous-répartition, pour réaliser une opération de montée en débit (MED). Ceci permettrait de rendre éligibles toutes les lignes au Triple play avec un débit compris entre 10 et 25 Mbits/s, ce qui serait alors une vraie solution d'attente du très haut débit FttH.

Les avantages de cette opération seraient aussi nombreux pour :

- l'école : accès de plus en plus important à Internet depuis la participation en 2009 à l'école numérique rurale ;
- notre camping : mise en place d'un système WIFI pour nos campeurs ;
- les entreprises : envoi et réception de nombreux fichiers de plus en plus lourds ;

Montée en débit des accès DSL

la mairie dématérialisation des documents (délibérations du conseil municipal, arrêtés, budgets, mandats, titres,...) avec des échanges rapides et sécurisés vers les administrations françaises.

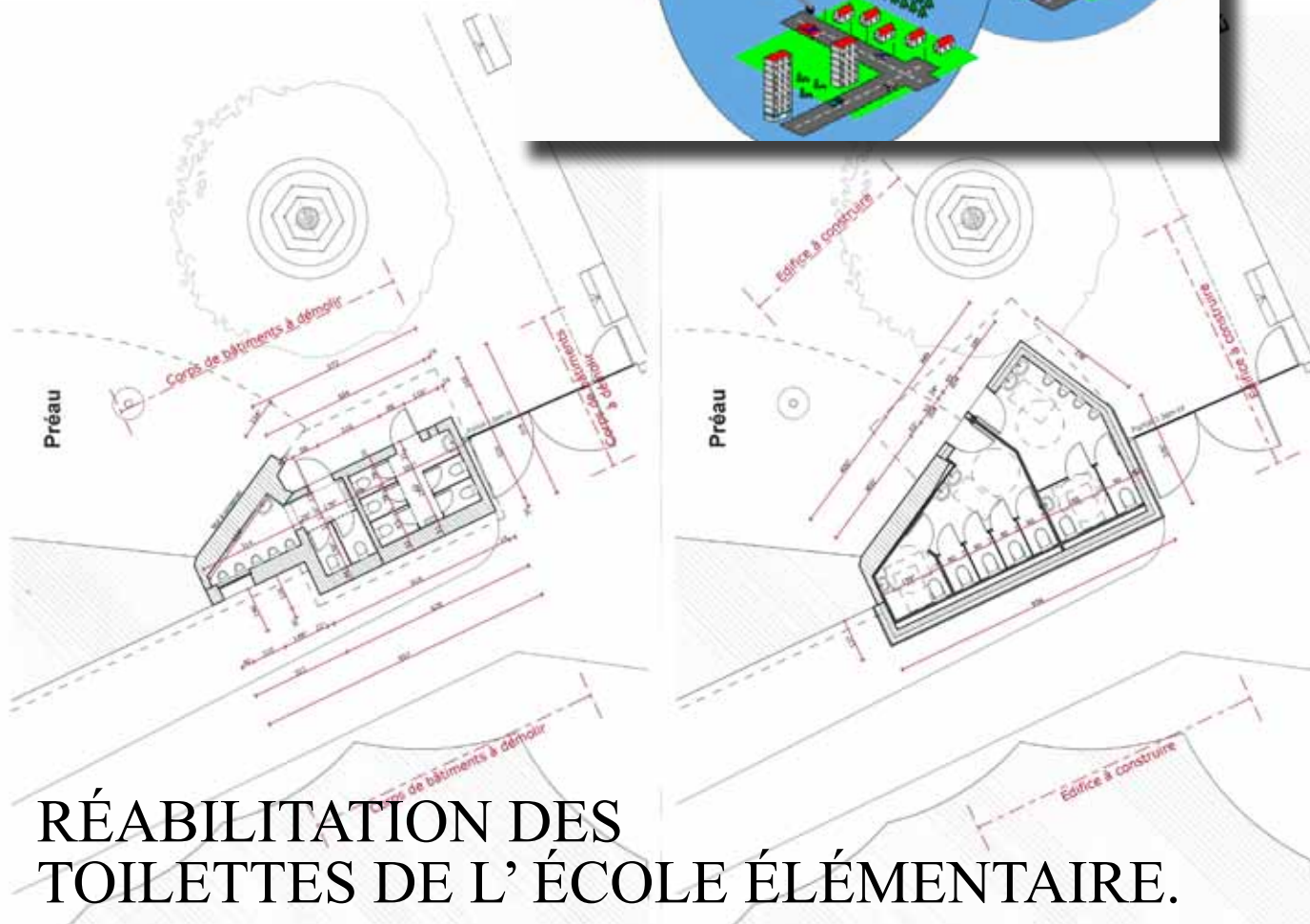
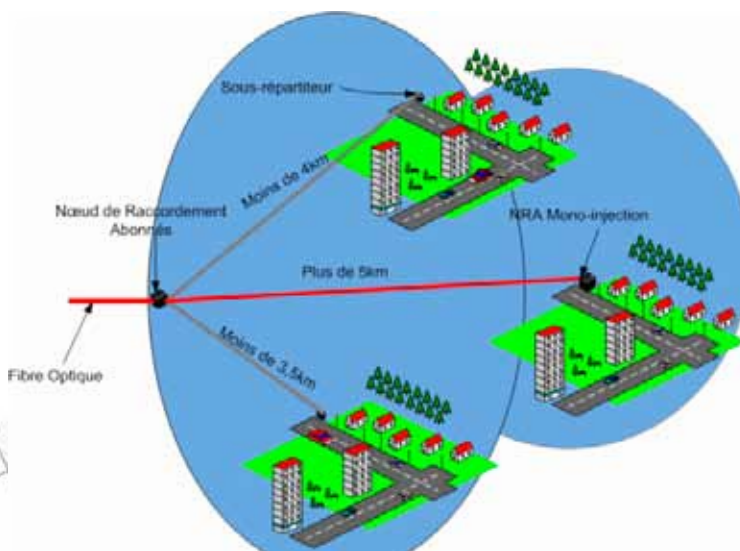
Nous commencerons cette opération seulement après l'obtention de toutes les subventions. La commune ne pourra pas, financièrement, réaliser ce projet sans toutes les aides demandées. C'est un dossier difficile, nous sommes un des tout premiers villages à se lancer

dans un tel projet. Si tout se passe dans les meilleures conditions, les travaux devraient se réaliser au cours de l'année 2013.

Le coût prévisionnel de cette opération est d'environ 158.996 € HT et les subventions sollicitées sont les suivantes :

- 30 % FEDER
- 10 % FNADT
- 10 % CPER
- 30 % PACTE II.

Bonne chance à ce projet !

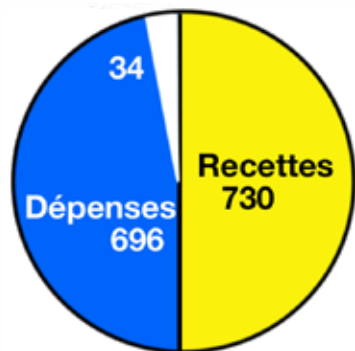


RÉABILITATION DES TOILETTES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

LES BUDGETS ET FINANCES DE LA COMMUNE

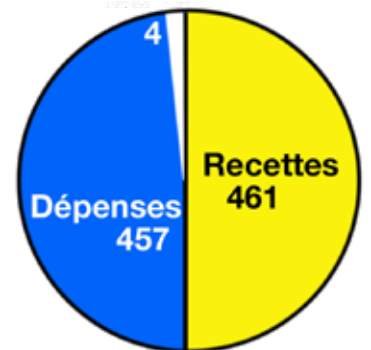
Le compte administratif, qui retrace le fonctionnement financier au cours d'une année écoulée, s'est présenté comme ci-dessous en 2011 pour nos trois sections budgétaires :

Budget général de la commune (en milliers d'euros) :



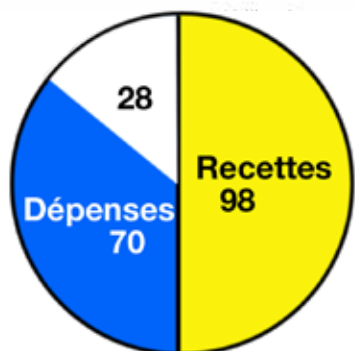
L'excédent de recettes se trouve réduit en raison essentiellement de la baisse des recettes fiscales consécutive à la réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe professionnelle non intégralement compensée)

Centre de Plein-Air :



En dépit des conditions climatiques à nouveau difficiles cette année, la gestion est bien équilibrée.

Assainissement :



Un décalage dans le versement de redevances a fait augmenter les recettes de l'année de 11 k€. Le réajustement de la taxe décidé en 2010 permet de pérenniser l'équilibre nécessaire de cette section.

Les grandes lignes de la gestion budgétaire pour 2012 sont les suivantes :

Le programme d'investissement ne nécessite pas de recours à l'emprunt

En 2011, notre commune n'a pas eu recours à l'emprunt pour mener à bien ses programmes d'investissements et ceci est également vrai pour l'exercice budgétaire 2012.

L'encours de la dette communale s'élève au 31/12/2011 à 366 € par habitant, contre 423 € au 31/12/2010. A titre de comparaison, la moyenne de l'endettement au niveau du département de la Moselle, s'élève à 532 € par habitant.

Le capital à rembourser des emprunts précédemment contractés essentiellement en 1999 et 2005 (hors CPA et assainissement), s'élèvera aux montants suivants jusqu'à apurement.

2012	52 730 €	2015	38 418 €	2018	42 488 €
2013	54 725 €	2016	39 730 €	2019	43 938 €
2014	56 798 €	2017	41 085 €	2020	33 935 €

Le budget d'investissement de la Commune doit tenir compte chaque année en priorité de ces remboursements, avant inscription de programmes nouveaux.

Nous vous informons également que la Commune n'est pas concernée par le problème des emprunts dits « toxiques » dont la presse s'est fait l'écho au cours des derniers mois. Les emprunts encore en vigueur avaient été souscrits à des conditions tout à fait normales.

Une hausse légère de la fiscalité locale est prévue pour compenser la baisse des recettes fiscales et l'augmentation des charges imposées.

La récente suppression de la taxe professionnelle aurait été dûment compensée intégralement par l'Etat, via un fond de péréquation ainsi que par le redéploiement du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Nous constatons, de même que la plupart des Communes moyennes, que cette réforme aboutie en fait à une diminution des recettes fiscales ! Nous estimons cette perte à environ 20.000 € dans le budget 2012.

Pour simplifier, le système dit de « péréquation horizontale » mis en place à l'occasion de la réforme des finances locales, prend en compte le revenu moyen par habitant pour la redistribution des taxes remplaçant la taxe professionnelle. Il est évident que les communes rurales se trouvent alors mises indirectement à contribution au profit des centres urbains.

D'autre part, la Commune est confrontée aux augmentations imposées essentiellement par les coûts sociaux et de l'énergie.

Dans ce contexte, il a été décidé une légère hausse des taxes locales, soit :

- 0,95% pour la taxe d'habitation, dont le taux est fixé à 16,35%
- 0,72% pour la taxe sur le foncier bâti, dont le taux est fixé à 7,91%
- 3,38% pour la taxe sur le foncier non bâti, dont le taux est fixé à 37,17%
- 2,21% pour la cotisation foncière des entreprises, dont le taux est fixé à 20,27%

Les taux appliqués dans notre Commune restent inférieurs à la moyenne départementale, ainsi qu'à ceux pratiqués par la plupart des Communes environnantes.

Voici le point sur les subventions obtenues en 2011 :

Allées gauches et allée centrale du cimetière : coût de 66.374 € HT

18.661 € de subvention du Conseil Général de la Moselle

7.000 € de subvention du Député Céleste LETT

Soit au total 40% du projet subventionné.

Acquisition d'un désherbeur mécanique : coût de 11.428 € HT

8.000 € de subvention de l'Agence de l'Eau

Soit au total 70% du projet subventionné.

Le Centre de Plein Air.



Le Centre de Plein Air affiche, avec cette nouvelle saison 2012, une volonté de plus en plus affirmée de faire peau neuve et de donner l'image d'un camping en accord avec les directives nationales en matière d'urbanisme et les technologies qui nous entourent.

En effet, nous observons déjà depuis quelques saisons que des emplacements se libèrent et ne sont pas reloués, et contrairement aux idées reçues, c'est bien dans une politique voulue de ne pas attribuer ces places à d'autres clients, ceci dans un but d'« aérer » et de réorganiser le camping.

Car, il faut bien l'avouer, la situation économique est telle que la mentalité même des campeurs évolue, préférant de plus en plus des séjours moins longs dans le temps mais avec plus de confort et de qualité, sans avoir à s'inquiéter des équipements et infrastructures environnants. A nous donc, professionnels de l'Hôtellerie de Tourisme de Plein Air, de s'adapter à ces nouvelles demandes et d'offrir, dès que possible, une nouvelle gamme de produits locatifs, répondant aux normes et critères de qualité et de sécurité imposés par la législation pour les terrains de camping et parcs résidentiels de loisirs (lois du 22 juillet 2009 et 12 juillet 2010).

Fort est aussi de constater que jusqu'à présent, hormis nos amis d'Outre-Rhin, la population présente au camping venait principalement du Bassin Houiller (merci à ces clients de rester et de croire au renouveau de leur camping), mais celle-ci est de moins en moins représentative, car nous accueillons désormais des personnes issues du grand Nord-Est !

La motivation de toute l'équipe municipale est bien réelle, et elle peut déjà vous informer de la future création d'un site web dédié entièrement au centre de plein air, d'une nouvelle brochure, et le « must » dans le domaine...un accès wi-fi pour tous en 2013 ou 2014 si la commune obtient les subventions nécessaires pour une montée en débit du village !

A noter qu'une page « Facebook » existe déjà sous « Centre de Plein Air de Rémering-les-Puttelange », alors n'hésitez pas à la parcourir et laisser vos impressions...

Pour les amateurs de sports d'été, une étude est en cours pour réaliser un terrain de « beach volley » aux abords de l'étang, très demandé par l'ensemble des campeurs et visiteurs ... peut-être cette année ?

Dans un cadre plus administratif, cette année est marquée par deux changements notoires : la mise en place d'un contrat de location concernant les emplacements pour



une avancée (ponton) à usage de la pêche uniquement, et de deux périodes d'encaissement pour le renouvellement des locations (janvier puis avril), permettant ainsi aux clients qui le souhaitent d'échelonner leur paiement.

Pour ce qui est des animations, cette saison 2012 fait carton plein ! Pas une semaine sans concert, animation sportive ou culturelle

Groupes de reggae, chansons françaises et internationales, animateurs DJ feront danser vos soirées, tandis que des expositions diverses apparaîtront par ci par là !

Par ailleurs, vos idées et votre participation à la vie du camping seront les bienvenues, alors entrez dans ce bal de fêtes et de culture !

Enfin, il est important de souligner, pour l'ensemble des campeurs, la présence nouvelle du Gestionnaire à vos côtés, dans un but rassurant de proximité et de service.

Vous pourrez faire appel à lui dans les cas d'urgence (panne électrique générale ou urgence médicale) et il fera le nécessaire pour répondre à vos inquiétudes.

« Ensemble, faisons bouger notre camping communal » !

www.camping-remering.fr



DON DU SANG

Prochaines journées de collecte :

LUNDI 26 MARS 2012
LUNDI 13 AOUT 2012

Les collectes organisées à REMERING LES PUTTELANGE sont des moments conviviaux où les gens se rassemblent pour participer à une action de solidarité en donnant de leur sang.

Les collectes fonctionnent de mieux en mieux, de plus en plus de donateurs habitant la commune se déplacent, mais également des villages voisins. De part cet engagement fort, l'EFS (Etablissement Français du Sang) site de Metz, nous propose de rajouter une collecte, ce qui en ferait 3 par an. La 3ème date n'est pas encore connue. La municipalité a bien évidemment accepté cette proposition.

Les collectes ont lieu au Foyer Socio Educatif de 15H30 à 19H.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui œuvrent gracieusement à l'organisation et la gestion de ces collectes.

Une soupe pour un don RL 210414
Le personnel de l'Etablissement français du sang de Forbach et les élus municipaux, organisateurs de la collecte de sang, sont pleinement satisfaits ; 60 donateurs ont été enregistrés, le meilleur chiffre depuis que les collectes ont repris au village. Les Donneurs quant à eux, sont épatés aussi. Cette fois-ci, en guise de collation, la municipalité en accord avec l'EFS, a proposé une soupe aux pois cassés et saucisses. La prochaine collecte au foyer socio-éducatif aura lieu le lundi 1er août et sera améliorée par une collation "barbecue".

SANG HEBO DO Vendredi 8 août 2011

REMERING-LÈS-PUTTELANGE
L'originalité est rentable

19 donateurs ! Un record lors de la dernière collecte de sang à Remering. Malheureusement le nombre de bénévoles de l'établissement français du sang est resté limité. Cette situation a été prise en compte par la municipalité en accord avec l'Etablissement français du sang. Au menu de la prochaine collecte de sang il y aura un barbecue.

Journaliste, Mairie de Forbach (en France).



Une soupe pour un don
Le personnel de l'Etablissement français du sang de Forbach et les élus municipaux, organisateurs de la collecte de sang, sont pleinement satisfaits ; 60 donateurs ont été enregistrés, le meilleur chiffre depuis que les collectes ont repris au village. Les Donneurs quant à eux, sont épatés aussi. Cette fois-ci, en guise de collation, la municipalité en accord avec l'EFS, a proposé une soupe aux pois cassés et saucisses. La prochaine collecte au foyer socio-éducatif aura lieu le lundi 1er août et sera améliorée par une collation "barbecue".

R. L. 12-08-2011,

L'écho

Cinquante donateurs

REMERING-LÈS-PUTTELANGE. - Donner du sang, ce n'est pas juste une bonne action, un geste civique ou sauver une vie... A Remering, le donneur, en partageant un peu de son sang, bénéficie également d'un vrai moment de convivialité. Comme l'été dernier, les organisateurs ont proposé des grillades en guise de collation, aux quelque cinquante donateurs, et Jean-Claude Imhoff, fidèle à son poste au barbecue, se fait toujours une joie de satisfaire tout un chacun.

REMERING-LÈS-PUTTELANGE SANG HEBO DO 13/08/11

Collecte de sang innovante

Le temps d'un après-midi d'été, le foyer socio-éducatif est transformé en centre de prélèvement sanguin. 47 donateurs de sang, dont un donneur de plasma, ont rejoint le rendez-vous et les bénévoles, de son côté, réalisent un acte citoyen consistant en cette journée de ligue sur les routes. Les bénévoles attendent les volontaires à la sortie de la salle de prélèvement. Au lieu du traditionnel sandwich salé, des grillades préparées par Jean-Claude Imhoff précèdent les prélèvements en chapeaux-papier à l'arrière de l'été ! Une collation innovante mêlant un moment festif avec la municipalité a pour but de faciliter les donateurs habituels et d'attirer des nouveaux. Ces objectifs sont atteints grâce à l'organisation des dons dans les communes proches, une collecte a été faite il y a quelques semaines à Hérapelle et pour les donateurs qui sont dans les deux communes, il faut obligatoirement un délai de 7 jours entre les dons.



Antenne OPAL
56 rue Principale
57430 Willerwald
03 87 97 82 91

opal-moselle@opal67.org

les Cigogneaux



Accueil Périscolaire «Les Cigogneaux»/OPAL
25 rue Saint-Jean
57510 Rémering-lès-Puttelange
Tel : 03 87 28 92 43/06 23 45 57 40



Pour la troisième année, l'accueil périscolaire "Les Cigogneaux", géré par l'OPAL, rythme la vie du village. Matin, midi et soir, chaque jour de l'année scolaire, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, le petit peloton de bouts d'chou traverse le village, de l'école au foyer, du foyer à l'école, accompagné des lumineux gilets fluo de l'équipe pédagogique, Magali Ghezali, Aurélie Mathieu, Sophie Wenner.



le prix
des incorruptibles



juin

La journée des "Cigogneaux" est bien remplie. Les bambins sont accueillis entre 7 et 8 h dans la salle de jeu de l'école maternelle, surveillés par la douce Evelyne, ATSEM à l'école maternelle. A 11 h 30, tout ce petit monde se rend au foyer où l'accueil du midi est un moment de détente et de convivialité, autour du déjeuner livré par le traiteur **La Toque Mosellane**.

Avec des règles simples de vie en collectivité (passage aux toilettes, lavage des mains, brossage des dents), le temps du repas et de la pause jusqu'à l'heure de repartir à l'école, se passe dans le calme et la bonne humeur. L'accueil du soir, dès 16 h, est un moment privilégié de vie en collectivité après une journée d'école où le travail et la concentration sont de rigueur. Le goûter au périscolaire est un moment de détente, l'occasion de parler des événements du jour, d'échanger des impressions, de faire ses devoirs (dans le cadre de l'aide aux devoirs, si les parents le souhaitent), et ce jusqu'à 17 h 30. La fin de journée est consacrée à des activités orientées vers le jeu et les loisirs : bricolage, musique, chant, saynètes de théâtre, mimes... jusqu'à l'arrivée des parents.

L'année passée a été riche en manifestations variées et constructives, dont une visite au «Vaisseau» à Strasbourg, des grands jeux dans le village, des rencontres enrichissantes avec les artistes peintres locaux Evelyne Niesser et Tarek Daha, la venue du Père Noël et le goûter de fin d'année (partagé avec les élus de la commune, les parents, familles et amis). Moment fort aussi l'interview de Mr le Maire pour le JDC, ainsi qu'une sortie mémorable à la patinoire de Metz durant le centre de loisirs de Février. Les enfants ont participé activement au prix littéraire « Les Incorruptibles », ont vécu de magnifiques après-midis sportifs avec Les « Bout 'en Train » de Woustviller (ceux-ci sont eux-aussi venus nous rendre visite pour un après-midi de jeux à l'Étang des Marais). Nous travaillons toujours la mise en valeur de l'imaginaire des enfants par les thèmes mensuels abordés et les activités qui y sont liées, comme par exemple «L'art dans tous ses états» avec des ateliers de confection de statues et un atelier photos ; la création d'une cabane dans le périscolaire pour le thème de «La forêt des Cigogneaux» ; la réalisation de grandes peintures sur drap (fresques) représentant le thème du mois... Il est à souligner le succès des mercredis anniversaire avec pour thème Cow-boys et Indiens, Chevaliers, Acrobates et Fées.

Les « Cigogneaux » envisagent de terminer l'année scolaire par la traditionnelle fête du périscolaire, pour laquelle sera mise sur pied une pièce de théâtre et une exposition des activités réalisées durant l'année.

Pour le printemps l'accueil périscolaire propose un centre de loisirs du 10 au 13 avril puis l'ouverture du centre de loisirs en période estivale pendant 4 semaines, du 9 au 27 Juillet et du 27 au 31 Août. Chaque semaine sera orientée autour d'un thème différent avec des sorties et randonnées autour de l'Étang des Marais (à Rémering-lès-Puttelange), des grands jeux dans le village, une fête de clôture de centre avec spectacle en présence des parents, élus de la commune, parents et amis...

Gageons que l'été sera animé chez les « Cigogneaux » !

Horaires de fonctionnement du centre :

Périscolaire lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h à 8 h, 11 h 30 à 13 h 30, 16 h 00 à 18 h 30.

Plannings à l'année, au mois, hebdomadaires ou à l'unité à transmettre dès que possible pour le bon fonctionnement du centre.

Centre de loisirs (ACEM) ainsi que les mercredis de 8h à 18h.

L'inscription à l'accueil périscolaire pour la rentrée 2012/2013 aura lieu entre fin mai et début juin.



Bien-vu le rond-point à Bellevue

Edith et Rudy CUTIN habitent depuis plus de 50 ans à Bellevue, juste à l'intersection de la rue Nationale et de la rue de Grundviller, ce carrefour qui a vu tant d'accidents, des accidents plus ou moins graves, des accidents qui ont marqué leur vie, et la vie de leurs 4 filles Irmine, Lucile, Pierrette et Christelle. Rudy avoue non sans émotion sa crainte permanente pour ses enfants et pour tous les enfants de la rue qui doivent traverser la route nationale quatre fois par jour pour se rendre à l'école du village.



Et c'est avec gratitude qu'il reconnaît que la chance sans doute, si ce n'est un ange gardien, a épargné sa famille.

Il évoque les nombreuses fois où son enclos et son grillage ont été détruits ; par la suite il a construit un muret avec des piliers en béton pour sécuriser sa cour, piliers qui ont été démolis bon nombre de fois par des chauffards ou des conducteurs malchanceux. Sans compter les vibrations incessantes dans la maison... les cliquetis des verres qui s'entrechoquent au passage à grande vitesse des poids lourds.

Il n'oubliera jamais ce camion chargé de hourdis qui, pour éviter une voiture, a fait une embardée et a déversé accidentellement son chargement dans le jardin et sur la chaussée en rasant les poteaux de jardin jusqu'à la maison THIEL/IFFLY.

Et il se souvient également avec un certain effarement de ces accrochages en chaîne, en 1965, où 11 voitures se sont télescopées. Il ne tarit pas d'anecdotes et rappelle qu'une année il y a eu 17 accidents. Un bien triste record ! Et il a vécu l'horreur ce 13 juillet de l'année 2007, un accident qui a fait deux morts.

à Bellevue

Il faut dire que dans les années 60/70 les téléphones étaient rares chez l'habitant. Et la maison de Rudy et Edith faisait souvent office d'infirmerie de premiers secours. Rudy sourit en se souvenant des serviettes de toilette et des lavettes que son épouse mettait à disposition des blessés... et qui souvent ne revenaient plus.

Rudy se réjouit de l'avènement du téléphone portable qui facilite tant la communication et permet l'intervention rapide des secours.

Mais aujourd'hui lui et Edith se réjouissent surtout, avec soulagement et reconnaissance, de la construction du rond-point et espèrent bien retrouver une vie plus paisible et plus sereine.



La municipalité de Rémering-lès-Puttelange remercie les familles Cutin, Wagner et Weyland d'avoir accepté de céder un morceau de leur terrain pour la réalisation rapide du rond point et ainsi participer activement à la sécurité de tous les usagers de ce croisement.



1986



1990



1996



2007



2011

1999



Comme un arbre...

L'arbre "arbos", on ne le présente plus aujourd'hui. Il est l'une des pièces maîtresses de la place publique locale, et sans faire de l'ombre à ses semblables il étend ses longues et solides branches vers Hilsprich et Petit-Tenquin, Nelling et Hellimer, Puttelange et Farschviller, jusqu'à Ebring, ... et au-delà.

Naissance : Ces dernières années un nouveau bourgeon est apparu sur l'un de ses rameaux, un bourgeon un peu plus exotique, un peu moins fruitier, un peu plus paisible aussi mais généreusement coloré et porteur d'avenir. Il s'agit de **l'art floral** bien entendu, une activité qui s'y est greffée tout naturellement et qui ne demande qu'à croître et se multiplier. Elle aussi, savoure et glorifie la nature et ses merveilles.

"Pour une fructification réussie, un rajeunissement ou pour créer une forme particulière, la taille est un geste fondamental dans l'entretien des arbres fruitiers" lit-on dans les guides d'arboriculture. "Deux types de taille s'appliquent à cette catégorie de végétaux : **la taille d'entretien** et **la taille de rajeunissement**". Et bien, depuis près de 30 ans l'arbre "arbos" donne de magnifiques floraisons et de belles récoltes ; et après 21 ans de *taille d'entretien*, Roland Siebert souhaite changer son *sécateur d'épaule*. En bon arboriculteur, passionné des arbres et respectueux de leur évolution, il cède sa place à un greffon plus jeune, histoire de redonner un peu plus de vigueur à un club qui, somme toute, porte beaucoup de fruits depuis des années, des fruits juteux, des fruits goûteux aux gourmandes couleurs. Une *taille de rajeunissement* a ainsi été effectuée lors de la dernière assemblée générale. Germain Schwartz porte désormais la casquette de président de l'association des arboriculteurs Rémering/Hilsprich et environs, et va, avec l'aide des fidèles camarades arbos, prendre bien soin de l'arbre si soigneusement taillé et entretenu par Roland. Il n'y a pas de doute que le greffon prendra aisément, le porte-greffe étant un tronc solide et sain, et bien enraciné.

Elagage drastique : Il est temps aujourd'hui de trancher dans le vif et réformer la cabane du jardinier et son atelier ; autrement dit le local de rangement construit dans les années 60, vétuste et étriqué, fait place à une remise flambant neuve, pratique et fonctionnelle. La municipalité démolit l'ancien et fournit le neuf, et les arboriculteurs prennent la relève pour la construction qui va débuter durant les vacances de Pâques.

L'association des arboriculteurs est un beau feuillu, porteur de magnifiques fleurs aux mille couleurs, et qui donne quantité de fruits tout au long de l'année. Profondément ancré dans le terreau associatif local, l'arbre "arbos" est une petite merveille dans ce coin de paradis qu'est notre commune !



La paroisse est une communauté vivante qui participe à la vie du village.

À l'Épiphanie, les enfants de chœur habillés en rois mages et accompagnés de l'étoile parcourent les rues pour annoncer la Bonne Nouvelle de la naissance de Jésus.



Le soir du jeudi saint, les cloches se taisent jusqu'au samedi, veille de Pâques. Les enfants de chœur, munis de leur crécelle, remplacent les cloches et annoncent les offices religieux.



Jean-Claude
Gianadda



Le repas paroissial proposé par le conseil de fabrique invite chaque année jeunes et moins jeunes, croyants ou non, à un instant partagé. On y vient pour établir, garder ou renforcer des liens.



Confirmation



Le 23 octobre dernier, les représentants de toutes les communautés de paroisses étaient réunis à la cathédrale de Metz pour la promulgation du projet global de catéchèse. Le 1er dimanche de l'Avent, début de l'année liturgique, les chrétiens de la paroisse étaient invités à découvrir et recevoir ce projet global de catéchèse.

NOEL



Plus nous partageons la paix et la joie, plus nous en sommes comblés !

FIT-MOUW!



FIT-MOUW!

L'association FIT-MOUV' a pour but premier de rassembler, de réunir, de se retrouver, tout en prenant soin du corps et de l'esprit par le step et le renforcement musculaire. Les séances aussi dynamiques qu'intensives sont dispensées par Angélique et Aline. Et la récompense, pour les animateurs, est de voir arriver les adeptes avec le sourire, la bonne humeur... Ces rendez-vous hebdomadaires du mercredi soir et du vendredi matin ponctuent agréablement la vie des adhérents et apportent cette «note de charme» à la vie locale et associative. Depuis un an Fit-Mouv' a rajouté une corde à son arc en intégrant les séniors à ses activités. En effet depuis mars 2011, le jeudi après midi, un cours de gym douce a été mis en place, suite à « l'atelier équilibre » proposé par la CRAM et la municipalité avec la fédération de Séniors de Moselle. Ce cours, dispensé par Francis, et qui compte 9 adeptes, permet à nos séniors de travailler la coordination des mouvements, l'équilibre, l'assouplissement, le renforcement musculaire, de façon ludique, et permet également de stimuler la mémoire. Et là, même refrain ; les participants sont absolument ravis. L'activité sportive mise à part, 2011 fut une année où chacun et chacune d'entre nous a mis bénévolement ses compétences en commun afin de réaliser des animations telles que le réveillon de la St Sylvestre, le carnaval des enfants et celui des adultes, les fêtes des 9 et 14 juillet, pour simplement participer aux événements associatifs ou répondre aux invitations de la commune.

Et oui ! J'emploie le terme « bénévolat » car il faut reconnaître que le bénévolat se perd. Or le bénévolat est le fondement d'une association et de la vie associative. En ma qualité de présidente, j'affirme que je suis entourée d'une équipe vraiment géniale tout simplement au top ! J'y inclus sans réserve les conjoints, toujours disponibles pour nous soutenir et participer à nos actions, quelles qu'elles soient. Je remercie de tout coeur mes compagnes et compagnons pour leur dynamisme, leur engagement, leurs initiatives, leur dévouement, leur soutien et leur joie de vivre communicative. Grâce à ces véritables forces vives, Fit-Mouv' est une association qui rayonne, dans la joie et l'amitié !

Merci à nos membres actifs pour leur participation à toutes nos activités. Sans eux, rien ne serait possible.

Je remercie la municipalité pour la mise à disposition à titre gracieux du foyer, tant pour nos cours des mercredis, jeudis et vendredis, que pour nos manifestations ; pour l'aide précieuse apportée par la subvention communale ; la mise à disposition gracieuse de la photocopieuse... et pour la confiance et le soutien que les élus accordent à Fit-Mouv'.

Un grand merci aussi à Francis Pierret et à Marcel Honnert, grâce à eux, les lecteurs du RL et du Sarre Hebdo ont découvert et suivi en image l'année 2011 de Fit-Mouv'.

Mes félicitations à nos coach Angélique et Aline pour leurs superbes

séances de step et de renforcement musculaire.... C'est tout de même grâce à la qualité de leur cours et à leur prestance que nous avons autant d'adeptes...

Avec mes compliments aussi à Francis, l'intervenant du cours sénior.

Que 2012 soit porteuse d'autant d'enthousiasme et de sportivité »

Murielle SIEBERT

Mot de la présidente

Comment Voter

Elections politiques : déroulement du scrutin (service-public.fr)

Election Présidentielle : 22 avril 2012 et 6 mai 2012
Elections législatives : 10 et 17 juin 2012

Quelques règles à suivre quant au déroulement du scrutin :

Principe

Le jour du scrutin, le déroulement des opérations électorales est encadré par des règles précises depuis l'ouverture du bureau jusqu'à la proclamation des résultats.

Ouverture du bureau de vote

Horaires

Le scrutin se déroule de 8 heures à 18 heures, mais il peut être avancé ou retardé par arrêté préfectoral.

Ouverture au public

Le bureau de vote n'est pas un endroit ouvert à tous. Les seules personnes qui peuvent y pénétrer sont les membres et électeurs du bureau, les délégués et les personnes chargées du contrôle des opérations de vote.

Toute discussion ou délibération des électeurs à l'intérieur du bureau est également interdite.

Le président du bureau de vote peut faire expulser tout électeur qui troublerait ou ralentirait les opérations.

Déroulement du vote

Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale muni des documents nécessaires (à REMERING LES PUTTELANGE, il n'y a qu'un seul bureau de vote, il se situe à la Mairie).

Documents à présenter

Les documents à présenter dépendent de la taille de la commune :

Dans une commune de moins de 3500 habitants vous pouvez voter en présentant :

- Soit votre carte d'électeur + une pièce d'identité,
- Soit une pièce d'identité seulement
- Soit votre carte d'électeur seulement

Il est obligatoire de présenter l'un de ces documents.

Opération de vote

Le personnel du bureau vérifie que vous êtes bien inscrit dans le bureau de vote (si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, même en présentant une carte d'identité, vous ne pourrez pas voter).

Vous devez prendre une enveloppe et au moins deux bulletins de vote (pour préserver la confidentialité du choix).

Vous pouvez aussi voter avec l'un des bulletins reçus à domicile.

Vous vous rendez ensuite obligatoirement à l'isoloir avant de vous présenter devant l'urne.

Les membres du bureau vérifient votre identité et s'assurent que vous n'avez qu'une enveloppe, puis ouvrent l'urne pour vous permettre d'introduire l'enveloppe. A cette étape, vous êtes le seul à avoir le droit de toucher l'enveloppe.

Vous signez ensuite la liste d'émargement. En cas de refus, la personne chargée des émargements le fera à votre place et si vous n'en êtes pas capable, un électeur de votre choix pourra le faire en inscrivant « l'électeur ne peut signer lui-même ».

Enfin, la date du scrutin est apposée sur votre carte qui vous est rendue.

Dépouillement des votes

Le dépouillement commence dès la clôture du scrutin. Il est effectué par les scrutateurs aux tables de dépouillement en présence des délégués des candidats et des électeurs, et sous la surveillance des membres du bureau.

Il se compose en plusieurs étapes :

-Les membres du bureau dénombrent les émargements. L'urne est ouverte, le nombre d'enveloppes, ainsi que de bulletins sans enveloppe, est vérifié et comparé au nombre d'émargements.

-Les enveloppes contenant les bulletins sont regroupés par paquet de 100 et sont introduites dans des grandes enveloppes. Ces enveloppes de centaine sont cachetées et signées par le président et au moins 2 assesseurs.

-Les enveloppes de centaine sont réparties entre les tables de dépouillement et ouverte par les scrutateurs.

-Le premier scrutateur ouvre chaque enveloppe de vote. Il déplie le bulletin et le passe à un second scrutateur qui le lit à voix haute et intelligible. Les 2 derniers scrutateurs notent le nombre de votes sur des feuilles de résultat.

-Les scrutateurs signent les feuilles de pointage. Ils les remettent au bureau avec les bulletins et enveloppes dont la validité a paru douteuse. C'est le bureau qui décide alors de la validité d'un bulletin ou d'une enveloppe.

A savoir : un vote blanc (absence de nom de candidat) ou nul (bulletin annoté, déchiré...) est comptabilisé dans le nombre des votants mais pas dans les suffrages exprimés.

Résultats

Procès-verbal

Le procès-verbal est rédigé par le secrétaire du bureau immédiatement après le dépouillement et en présence des électeurs.

Il comporte le nombre de suffrages exprimés, le nombre des suffrages blancs et nuls et le nombre de suffrages obtenus par chaque candidat ou liste.

Proclamation des résultats

Une fois le procès-verbal établi, le résultat est proclamé en public par le président du bureau et affiché dans la salle de vote.

Il indique le nombre d'électeurs inscrits, le nombre de votants, le nombre de suffrages exprimés et les suffrages recueillis pour chaque candidat ou liste.

Références

- Code électoral : articles R42 à R71
- Arrêté du 19 décembre 2007 relatif aux pièces permettant de justifier son identité et son domicile pour les opérations électorales
- Circulaire du 20 décembre 2007 sur le déroulement des opérations électorales des élections au suffrage universel direct

The **Five Foot Fingers**

en éventail
(cabaret cirque)

Sarre à Contes

Le spectacle « en éventail » des Five Foot Fingers (FFF), des numéros qui ont du style, des artistes qui ont du cœur, des techniciens mis à nu, un peu de bric et de broc.

Un cabaret cirque faussement approximatif avec cinq artistes prêts à prendre tous les risques pour leur public. Un spectacle résolument humain où le carton et le kitch remplacent strass et paillettes.

Ils vous embarquent dans une ambiance Broadway-sur-Marne, mêlant l'esthétique des grands cabarets américains, la French Camembert Touch !

Ca claque un max, ça pue un peu, mais c'est bon. Nourris de comédies musicales, de funk et autre Buster Keaton, ces 5 moustachus vous proposent un show « américain » en carton certifié AOFFF (Appellation d'Origine Five Foot Fingers).

Dans une grande diversité de numéros visuels et de prouesses physiques allant de l'acrobatie, à la magie, de la jonglerie à la danse, partagez avec eux un grand moment.

Des personnages décalés et burlesques qui font de leur mieux afin d'éviter le pire et surtout de déclencher les rires.

RDV à ne pas manquer, JEUDI 9 AOÛT, à 21h cour de l'École Maternelle





Marché mensuel

La commune de REMERING LES PUTTELANGE a été sollicitée par le syndicat des « Marchés de France », par le biais de son président en Moselle, M. Erwin GERNERT et par l'un de ses membres actifs, M. Stéphane HERR habitant le village, pour la création d'un marché.

« Un marché est un atout pour une commune, il apporte les produits, la vie, la convivialité, le marché est générateur de lien social... »

Voilà les mots qui résument bien les attraits que peuvent prétendre les marchés, et par lesquels nous avons été sensibilisés.

Nous y rajouterons la dimension de proximité, de découvertes de produits locaux, voire artisanaux, continuer de faire vivre le village en proposant des rendez-vous originaux, ... et cela à destination de tous les publics.

M. Stéphane HERR a été mandaté par la commune pour proposer à des exposants de venir débarrer leurs étalages un vendredi par mois pendant la période allant du mois d'avril au mois de septembre ; ce marché sera situé Rue de l'Ecole, un arrêté sera pris pour y interdire la circulation et le stationnement durant l'après-midi.

Il permettra aux habitants de la commune, aux gens de passage, aux estivants ... de se retrouver de 15H à 19H pour une balade, des achats, une découverte de produits locaux...

Nous souhaitons une variété de produits, une recherche de qualité... alors n'hésitez pas à vous déplacer !

PLANNING DES DATES
du mois d'avril au mois
de septembre 2012
le 2ème vendredi de chaque mois
de 15H à 19H

- **Vendredi 13 Avril 2012**
- **Vendredi 11 Mai 2012**
- **Vendredi 8 Juin 2012**
- **Vendredi 13 Juillet 2012**
- **Vendredi 10 Août 2012**
- **Vendredi 14 Septembre 2012**



A vibrant night sky filled with colorful fireworks exploding over a body of water. The fireworks are in various colors including red, orange, yellow, green, and purple. The water below reflects the bright lights of the fireworks. The date '14 JUILLET 2011' is overlaid in a white serif font across the middle of the image.

14 JUILLET 2011



NAISSANCES :

Lorenzo MATTA est né le 18 janvier 2011.

Ses parents, Alessandro et Nathalie MATTA, domiciliés au 36 rue du Coin

Noé KIEFFER est né le 20 janvier 2011.

Ses parents, Nicolas KIEFFER et Estelle LARBALETRIER, domiciliés au 50 rue Principale

Jonas HELLER est né le 22 janvier 2011.

Ses parents, Franck HELLER et Saskia TASSONE, domiciliés au 71 rue Principale

Bastien ANSTETT est né le 11 avril 2011.

Ses parents, Benoît et Jennifer ANSTETT, domiciliés 12 rue des Prés

Mélany SIMONIN est née le 08 mai 2011.

Ses parents, Yannick et Virginie SIMONIN, domiciliés 71 rue Principale

Axelle CAVATZ est née le 17 mai 2011.

Ses parents, Jean-Paul et Marie-Christine CAVATZ, domiciliés 6 rue des Beaux Arts

Samara MARTIN est née le 28 mai 2011.

Ses parents, Guillaume et Maeva MARTIN, domiciliés au 73 rue Principale

Nicolas LATINO est né le 13 juin 2011.

Ses parents, Rosario et Tania LATINO, domiciliés au 3 rue de l'Etang

Liana AMICO est née le 28 juin 2011.

Ses parents, Cédric AMICO et Virginie WUILLEMET, domiciliés au 11 rue des Prés

Charlotte NIESSER est née le 21 juillet 2011.

Ses parents, Adam et Maïté NIESSER, domiciliés au 67A rue St Jean

Benjamin SEILER est né le 28 juillet 2011.

Ses parents, Olivier et Audrey SEILER, domiciliés au 15 rue de l'Eglise

Gaëtan CHAPRON est né le 11 octobre 2011.

Ses parents, Franck et Nathalie CHAPRON, domiciliés au 5 rue des Prés

Maëly HOFFMANN BIRAUD est née le 28 décembre 2011.

Ses parents, Grégory HOFFMANN domicilié à FREYMING-MERLEBACH et Séverine BIRAUD, domiciliée au 32 rue de la Forêt

Lorsque le premier bébé rit pour la première fois, son rire se brisa en un million de morceaux, et ils sautèrent un peu partout. Ce fut l'origine des fées.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGE

André HERR et Rosine ENGLER se sont mariés le 18 juin 2011.

Le couple réside au 20 rue de l'Ecole.

Le mariage est et restera le voyage de découverte le plus important que l'homme puisse entreprendre.

Toutes nos félicitations au jeune couple.

DECES

Hans SEIWERT âgé de 70 ans, domicilié au 8 rue Lamartine, est décédé à Hombourg / Allemagne le 20 février 2011.

Alfred STEFFEN, âgé de 79 ans, domicilié au 2 Ponts de France à SPICHEREN, est décédé à Rémering-lès-Puttelange le 10 mai 2011.

Elise LAMBERT, veuve SCHNEIDER, âgée de 91 ans, domiciliée au 19 rue Principale, est décédée à Sarreguemines le 28 avril 2011.

Rose HILBERT, veuve GABRIEL, âgée de 89 ans, domiciliée au 16 rue de l'Ecole, est décédée à Forbach le 09 juillet 2011.

Gérard FISCHER, âgé de 58 ans, domicilié au 2/3 impasse des Noyers à CREUTZWALD, est décédé à Rémering-lès-Puttelange le 28 août 2011.

Gaston DURAND, âgé de 65 ans, domicilié au 3 impasse des Saules, est décédé à Rémering-lès-Puttelange le 08 novembre 2011.

Catherine NICOLAY, veuve ZINGRAFF, âgée de 95 ans, domiciliée au 49 rue Principale, est décédée à Sarreguemines le 15 décembre 2011.

Il est des chagrins bien difficiles à surmonter quand disparaît un être cher.

Mais quand la peine s'atténuera, il restera les plus beaux souvenirs.

Nos sincères condoléances à toutes les familles en peine.



Agenda 2012

Janvier

- Dimanche 8 : Vœux de la municipalité
- Dimanche 22 : Carnaval des enfants - APE

Mars

- Mardi 6 : Ramassage des objets encombrants
- Samedi 10 : Carnaval des adultes - FIT-MOUV'
- Dimanche 18 : Repas paroissial
- Samedi 24 : Poker au FSE - FOOT
- Lundi 26 : Don du sang
- Vendredi 30 au dimanche 1er avril : Enduro / APEM

Février

- Lundi 13 au vendredi 17 : Accueil de loisirs au Foyer Socio Éducatif

Juin

- Vendredi 1 au dimanche 3 : Enduro carpes/silures (de nuit)
- Vendredi 8 : Marché mensuel
- Dimanche 10 : Premier tour des élections législatives
- Dimanche 10 : Fête de la Saint Jean Baptiste des Etangs
- Dimanche 10 : Concours de pêche au coup à l'étang / APEM
- Dimanche 17 : Kermesse (APE + Ecole)
- Dimanche 17 : Deuxième tour des élections législatives
- Dimanche 24 : 50ème anniversaire de la bénédiction des cloches
- Mercredi 27 : fête de fin d'année "Les Cigogneaux"
- Vendredi 29 au dimanche 1er : Enduro carpes/silures (de nuit)
- Samedi 30 : Commémoration de la bataille du 14 juin 1940

Avril

- Mardi 10 au vendredi 13 : Accueil de loisirs / FSE
- Vendredi 13 : Marché mensuel (1ère édition)
- Samedi 14 : } Voile : initiation, entraînement,
- Dimanche 15 : } régates SEGEL CLUB
- Vendredi 20 : Dotation Multiflux / FSE
- Samedi 21 : Nettoyage des abords de l'étang
- Dimanche 22 : 1er tour des élections présidentielles
- Mardi 24 : Voile : initiation, entraînement, régates SEGEL CLUB
- Jeudi 26 : Vote du périscolaire pour le "prix des incorruptibles" / mairie
- Vendredi 27 : Nettoyage du village (école et parents)
- Dimanche 29 : Chasse aux œufs au CPA/ALEM
- Lundi 30 : Voile : initiation, entraînement, régates SEGEL CLUB

Octobre

- Vendredi 5 au dimanche 7 : Enduro carpes/silures (de nuit)
- Dimanche 14 : Kirb (fête du village)
- Dimanche 14 : Régate de la "soupe aux lentilles" SEGEL CLUB
- Samedi 20 : Remise de prix "Maisons fleuries"

Novembre

- Vacances de Toussaint : Accueil de loisirs / FSE
- Dimanche 11 : Commémoration au monument aux morts
- Dimanche 25 : Repas des séniors
- Alevinage

Décembre

- Mardi 4 : Sainte Barbe
- Vendredi 7 : Saint Nicolas et son âne Caramel à l'école
- Lundi 31 : Réveillon du Nouvel An / FIT-MOUV'

Mai

- Dimanche 6 : Deuxième tour des élections présidentielles
- Vendredi 11 : Marché mensuel
- Vendredi 11 au dimanche 13 : Enduro carpes/silures (de nuit)
- Jeudi 17 : Marche populaire (ARBOS) à Hilsprich
- Dimanche 20 : Première Communion
- Lundi 14 : } Voile :
- Lundi 21 : } Initiation, entraînement, régates
- Samedi 26 : } SEGEL CLUB
- Lundi 28 : }

Septembre

- Vendredi 14 : Marché mensuel
- Samedi 15 : } voile : entraînement,
- Dimanche 16 : } régates d'automne
- SEGEL CLUB
- Dimanche 16 : Ronde des Senteurs à Holving, Eich, Val de Guéblange
- Dimanche 23 : Portes ouvertes à l'Ecurie d'Eole

Juillet

- Samedi 7 : Animation CPA "Le gang barrow"
- Lundi 9 au vendredi 27 : Accueil de loisirs / FSE
- Vendredi 13 : Marché mensuel
- Samedi 14 : Festivités pour tous / FSE
- Dimanche 15 : Grand marché aux puces, exposition de vieux tracteurs, animations (rue de l'école et cour des écoles)
- Samedi 21 : Animation CPA "MY'AL" groupe reggae
- Samedi 28 : Animation CPA "Music solutions" duo jazz + chansons du monde

Août

- Vendredi 3 au dimanche 5 : Enduro carpes/silures (de nuit)
- Samedi 4 : Jury maisons fleuries
- Samedi 4 : Animation CPA "Djidjolé Assoc", djembé
- Jeudi 9 : Spectacle de la Sarre à Contes (cour de l'école)
- Vendredi 10 : Marché mensuel
- Dimanche 12 : Fête Western / ALEM
- Lundi 13 : Don du sang
- Samedi 18 : Concours de boules à l'étang
- Samedi 18 : Animation CPA "Les vieilles canailles" chansons acoustiques et duo de voix
- Samedi 18 : } Régates des 5 lacs SEGEL CLUB
- Dimanche 19 : }
- Samedi 25 : Fête d'été au SEGEL CLUB
- Dimanche 26 : Fête des fruits - Arboriculteurs
- Lundi 27 au vendredi 31 : Accueil de loisirs / FSE
- Vendredi 31 au dimanche 2 sept. : Enduro carpes/silures (de nuit)



MEILLEURS VOEUX

vente de bois



nettoyage autour de l'étang



sécurité seniors



Theâtre DEST



baillage



taille

Marsoulins et Bigors





jury "maisons fleuries"



remise de prix "maisons fleuries"



picnique républicain



repas des seniors



le personnel communal et les saisonniers